

Burkina Faso : Entre réformes politiques et diplomatie multilatérale

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

La semaine a été marquée au Burkina Faso par une accélération majeure de la recomposition institutionnelle engagée depuis septembre 2022. En effet, depuis leur arrivée au pouvoir, les autorités militaires avaient interdit toutes activités politiques sur l'ensemble du territoire. Trois ans après, cette décision est formalisée par les institutions du pays.

La dissolution des partis politiques : rupture majeure dans la trajectoire institutionnelle du Burkina Faso ?

Le 9 février 2026, l'Assemblée législative de transition a adopté à l'unanimité une loi dissolvant les partis politiques, abrogeant ainsi la charte de 2001 et la loi de 2009 sur leur financement et le statut de l'opposition. Le gouvernement justifie cette décision par la nécessité d'adapter le cadre institutionnel aux défis sécuritaires, politiques et sociaux actuels, et affirme vouloir poser les bases d'un nouveau système politique « plus cohérent et ancré dans les réalités nationales ». Le régime dirigé par le capitaine Ibrahim Traoré assume désormais explicitement une refondation politique en dehors du cadre pluraliste classique, justifiée par la nécessité d'unité nationale face aux défis sécuritaires. Il ne s'agit plus d'une mesure transitoire, mais d'un démantèlement juridique complet du système partisan. Cette évolution marque une étape supplémentaire dans la consolidation du pouvoir exécutif. Elle réduit considérablement les espaces institutionnels de contestation et soulève la question du modèle politique que les autorités envisagent pour l'avenir.

Du “lobbying diplomatique” à la consolidation interne : analyse d'un rapatriement stratégique

Dans le même élan de consolidation, le transfert de Damiba de Lomé vers Ouagadougou, obtenu auprès des autorités togolaises, témoignerait d'une volonté de neutraliser toute alternative politique. Ce geste démontre la capacité du pouvoir burkinabè à mobiliser des relais diplomatiques, malgré un contexte politique controversé. Selon Africa Intelligence, ce transfert résulterait d'un lobbying soutenu mené par Ouagadougou auprès des autorités togolaises. Le transfert de l'ex-dirigeant burkinabè à Ouagadougou s'inscrit donc dans une logique de neutralisation d'une potentielle alternative politique afin de réduire les risques de recomposition interne.

Entre pressions politiques et partenariats multilatéraux : la stratégie d'équilibrage du Burkina Faso

Dans le cadre de ses partenariats économiques, le Burkina Faso poursuit la recherche de fonds pour financer son développement à travers des collaborations diversifiées. Le 6 février 2026, Ouagadougou a ainsi signé un accord de financement de 850,2 milliards de francs CFA avec le Système des Nations unies pour la période 2025-2030. Ce partenariat cible trois axes structurants : les systèmes alimentaires durables, le nexus humanitaire-développement-paix, et la stabilisation des zones fragiles. Ces axes s'inscrivent dans le cadre du plan RELANCE 2026-2030, évoqué dans le précédent numéro de Météo Sahel. Dans cette perspective, alors que le champ politique se ferme, le champ socio-économique s'ouvre à un partenariat multilatéral ambitieux visant la souveraineté alimentaire et la résilience territoriale, alors que le Burkina Faso fait face à des pressions internationales sur la question des libertés politiques.

Togo : Trajectoire politique et devenir de l'espace civique

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026



Au Togo, l'actualité récente met en lumière deux dynamiques distinctes, mais complémentaires : d'une part, un enjeu sécuritaire lié à la fraude documentaire et à la protection de l'état civil pour les citoyens; d'autre part, un débat politique sur la vitalité du pluralisme et l'évolution des libertés publiques. Entre un impératif de souveraineté et un questionnement sur la qualité du débat démocratique, ces développements invitent à une analyse croisée des enjeux contemporains du pays, à la fois sécuritaires et institutionnels.

Falsification d'identités et menaces transfrontalières : la vigilance est accrue à Lomé

La semaine dernière, la police nationale togolaise a annoncé le démantèlement d'un réseau de falsification de cartes nationales d'identité dans la capitale. Cette opération fait suite à l'arrestation de deux individus présumés impliqués dans ce trafic, dans le quartier Avépozo Tropicana, à l'est de Lomé. Il s'agit du Camerounais Atangana et du Togolais Edmond, actuellement entre les mains de la police. Au-delà du fait divers, l'enjeu est stratégique : la sécurisation des documents d'identité est essentielle pour contrôler les flux migratoires, lutter contre la criminalité transfrontalière et prévenir les infiltrations. Dans un contexte régional instable, la sécurisation de l'état civil demeure un pilier central de la souveraineté et de la stabilité nationale. Ainsi, la consolidation des systèmes d'état civil et la modernisation des dispositifs d'identification apparaissent comme des priorités stratégiques, à la croisée de la sécurité intérieure, de la gouvernance et de la souveraineté nationale.



Affaiblissement des partis et restriction des libertés : une lecture critique

Pendant ce temps, dans une tribune remarquée, Gerry Taama, ancien président du Nouvel Engagement Togolais, a évoqué un affaiblissement progressif des partis politiques et une restriction des libertés publiques. Selon lui, la stabilité institutionnelle du Togo est apparente, mais le débat public semble se contracter, ce qui pourrait entraîner un désengagement civique à moyen terme. Revenant sur sa carrière politique, il estime que les partis politiques ont été systématiquement affaiblis, les syndicats décapités et presque toutes les libertés publiques restreintes. Selon l'ancien lieutenant d'Edem Kodjo, le Togo est devenu « un pays des ombres, où les consciences se sont atrophiées et les identités effacées ». En d'autres termes, il critique une politique sévère, évoquant un déficit de transparence et un affaiblissement du débat public. Et avec les péripéties de l'affaire Damiba ces derniers jours, les critiques relatives à l'affaiblissement du débat public soulignent l'importance d'un espace civique dynamique pour garantir la légitimité et la résilience institutionnelles. À terme, l'équilibre entre sécurité, gouvernance et pluralisme restera déterminant pour assurer la stabilité nationale à long terme.



Tchad : N'Djamena consolide et diversifie ses partenariats bilatéraux

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Le Tchad continue sur sa lancée d'intensification de son activité diplomatique entamée depuis le début de l'année. Après avoir renforcé, début février, sa coopération sous-régionale avec le Niger et le Burkina Faso, parallèlement à la réconciliation avec Paris, N'Djamena ne manque pas de diversifier ses partenaires. C'est ainsi que, le 12 février, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'Étranger Djangbeye G. Évariste a, accordé une audience au chargé d'affaires de l'ambassade de Chine au Tchad Qi Xianming. Au terme de cette entrevue, les deux parties ont salué un partenariat stratégique solide et renouvelé leur volonté de consolider une coopération mutuellement bénéfique.

Dans la même logique, l'élargissement des partenariats que N'Djamena juge capitale pour sa stabilité et son développement économique s'est matérialisé par la validation d'un nouvel accord de prêt avec le Fonds d'Abu Dhabi pour le Développement (FADD). En effet, le Sénat tchadien a adopté l'accord de prêt de 250 millions de dollars de la FADD, destiné à soutenir le budget national et accompagner la mise en œuvre du Plan National de Développement «Tchad Connexion 2030». Cet accord prévoit, en outre, des conditions de financement concessionnelles sur 18 ans. **De telles initiatives témoignent de la volonté du Tchad de consolider sa stabilité interne tout en s'insérant de manière stratégique dans les réseaux de coopération régionale et internationale.** Elles montrent par ailleurs que le pays entend consolider le socle de son développement économique sur une coopération active et diversifiée, capable de mobiliser des partenariats financiers et techniques au service d'ambitions à long terme.

Sécurisation au nord-est

Au nord-est du pays, dans la ville d'Abéché (province du Ouaddaï) le ministre des Armées, des Anciens combattants et des Victimes de guerre, Issakha Malouwa Djamou a,, présenté, le 7 février, le bilan provisoire des opérations de ratissage, fouilles et sécurisation menées par les forces de défense et de sécurité dans la ville. Ces opérations, basées sur un travail de renseignement, ont conduit à la saisie de 90 véhicules, 99 motos, des armes, des produits prohibés (tels que les chichas) et divers équipements non conformes. Si les autorités locales ont salué l'engagement des forces de sécurité et réaffirmé la nécessité de poursuivre ces actions pour renforcer la sécurité et protéger les populations, elles ont cependant formulé la possibilité de restituer certains véhicules transportant des marchandises périssables après vérification des procédures.

En parallèle, toujours au nord-est, un touriste français de 70 ans fut porté disparu pendant qu'il était au Tchad à l'occasion du Festival des Cultures sahariennes. Après deux jours de recherches dans le désert du Sahara, le ministre tchadien de la Culture et du Tourisme a annoncé le 13 février, avoir « retrouvé [son] corps sans vie [mort après une chute] dans les montagnes de Bachikélé. » Le touriste a voyagé dans une zone classée rouge par le Quai d'Orsay en raison de sa proximité avec la frontière soudanaise et le départ des militaires français du Tchad. A la lumière de ces événements, il apparaît que, tant les opérations de sécurisation à Abéché, que la mort du touriste français, confirment une nouvelle fois les défis structurels de la sécurité dans le nord-est du pays, où la proximité des zones frontalières, la circulation de biens et d'armes ainsi que la vulnérabilité des populations appellent une approche coordonnée et durable des forces de l'ordre.

Cameroun : vers un report des législatives et municipales ?

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Depuis plusieurs semaines, le murmure d'un possible nouveau report des élections législatives et municipales ne cesse de courir. Porté par des cadres du parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), il se pourrait que ce souhait se concrétise. C'est en tous les cas, l'une des interprétations possibles des propos tenus par le président Paul Biya, à l'occasion de son traditionnel discours à l'occasion de la fête de la jeunesse, le 10 février. En effet, le chef de l'Etat a annoncé un « léger réajustement » du calendrier électoral « au vu de certaines contraintes impérieuses ». Alors que ces scrutins étaient attendus l'an dernier, ils avaient alors fait l'objet d'un premier report pour 2026. Et c'est dans ce cadre que la convocation du corps électoral était prévue ce mois de février.

De plus, le caractère flou et évasif des raisons évoquées par le chef de l'Etat ne sont pas de nature à dissiper toute inquiétude. Alors que Biya n'a toujours pas nommé un gouvernement plus de deux mois après sa réélection, cette nouvelle décision maintient le Cameroun dans une configuration institutionnelle préoccupante. Le report et l'ajustement du calendrier font émerger de fait, de nombreuses interrogations sur la gouvernance du pays, notamment sur la capacité des institutions à organiser des scrutins crédibles et inclusifs dans un contexte où les critiques envers la légitimité du processus électoral restent vives.

Le dirigeant séparatiste Lucas C. Ayaba accusé de crimes de guerre

Arrêté et emprisonné en Norvège en septembre 2024, le dirigeant séparatiste ambazonien Lucas Cho Ayaba, chef des Forces de défense de l'Ambazonie, est désormais soupçonné par la justice norvégienne de crimes de guerre, ont annoncé le 9 février son avocat et la police. Le service d'enquête criminelle de la police (Kripas) le soupçonne d'avoir un « rôle central dans le conflit armé en cours au Cameroun ». Dans la foulée, son avocat a déclaré que le Lucas C. Ayaba « rejette les accusations d'incitation à commettre des crimes contre l'humanité et d'incitation à des crimes de guerre ». Le séparatiste était initialement accusé d'incitation à commettre des crimes contre l'humanité au Cameroun. Alors que l'insurrection ambazonienne se poursuit au nord-est du Cameroun et faisant des milliers de victimes et déplacés, cette offensive judiciaire autour des accusations de crimes graves semble s'inscrire dans une stratégie plus large visant à neutraliser les réseaux armés et leurs soutiens.

Du reste, le gouverneur de la région de l'Est Grégoire Mvongo, a reçu le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun, Marie-Claude Harvey, lors d'une audience officielle le 12 février, confirmant les défis persistants dans cette partie du Cameroun. Au centre des échanges, le Canada a réaffirmé son engagement à soutenir le développement de la région par des projets concrets visant à améliorer les conditions de vie des populations locales, notamment face aux défis liés à l'accès aux services sociaux de base. Le gouverneur a, quant à lui, rappelé les besoins importants de la région, soulignant l'importance d'un accompagnement durable pour renforcer le développement socio-économique de l'Est. In fine, les défis les plus urgents du Cameroun continuent d'émerger à l'intersection mouvante des tensions politiques, du flou institutionnel et des défis sécuritaires et de développement à l'est du pays.

Côte d'Ivoire : Entre affirmation continentale et décrispation régionale

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Cette semaine, la Côte d'Ivoire a été réélue au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine pour le mandat 2026-2028, lors de la 48ème session ordinaire du Conseil exécutif à Addis-Abeba. Cette réélection renforce en effet le positionnement d'Abidjan comme acteur central des arbitrages sécuritaires continentaux. Dans un contexte régional marqué par la montée en puissance des régimes militaires au Sahel, la diplomatie ivoirienne renforce son image de pôle institutionnel stable et de partenaire privilégié des mécanismes africains de gestion des crises. Cette reconduction renforce la capacité d'Abidjan à influencer les dossiers sensibles, tels que les transitions politiques, les régimes de sanctions et les mécanismes africains de prévention des crises. Elle renforce également son positionnement stratégique en tant qu'acteur d'équilibre entre l'instabilité sahélienne et la stabilité relative du golfe de Guinée, affirmant ainsi son rôle d'interface sécuritaire en Afrique de l'Ouest.

Axe Abidjan-Bamako : vers une normalisation progressive des relations ?

Parallèlement, la grâce présidentielle accordée par Alassane Ouattara à Mamadou Hawa Gassama, membre du Conseil national de transition malien, envoie un signal diplomatique fort. Condamné pour « offense au chef de l'État », Gassama a été libéré après sept mois de détention. Ce geste pourrait atténuer une tension persistante entre les deux pays, héritée notamment de la crise découlant des 49 soldats ivoiriens arrêtés au Mali en 2022. Il avait qualifié le président ivoirien d'« ennemi du Mali » et affirmé détenir des preuves de l'implication de Ouattara dans une tentative de déstabilisation du Mali. Son avocat a salué cette mesure dans un communiqué rendu public. Cette décision témoigne d'une gestion pragmatique des relations bilatérales, alliant fermeté judiciaire et ouverture politique.

Rumeurs numériques et cohésion nationale : l'enjeu informationnel en Côte d'Ivoire

Parallèlement, le démenti officiel concernant l'arrestation supposée d'Adama Bictogo, homme d'affaires et ancien Président de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire, met en lumière l'ampleur croissante des campagnes de désinformation en Afrique de l'Ouest, notamment en Côte d'Ivoire. La saisine de la Plateforme de lutte contre la cybercriminalité témoigne de la volonté des autorités de poursuivre en justice les auteurs de rumeurs numériques. Selon le cabinet de l'ancien Président de l'Assemblée nationale, « ces rumeurs malveillantes sont également de nature à semer le trouble dans l'ordre public et à entacher l'image de notre pays ». Il convient dès lors d'analyser les dangers que représentent de tels agissements pour la cohésion nationale. Ainsi, la stabilité ne se joue plus uniquement sur le terrain sécuritaire classique, mais aussi dans l'espace informationnel. La régulation de l'information devient un enjeu stratégique à l'approche des échéances politiques futures. Abidjan doit continuer à capitaliser sur son ancrage continental tout en renforçant la vigilance face aux menaces de désinformation qui pourraient saper la dynamique unitaire du pays.

Le Bénin fait son entrée au Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Le Bénin peut se féliciter d'avoir enregistré une belle réussite diplomatique. Alors que les travaux de la 48^{ème} session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA) pour 2026-2028 se sont ouverts le 11 février à Addis-Abeba en Ethiopie, le Bénin a été élu membre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. Dans un communiqué, Cotonou s'est félicité d'une « marque de confiance et de reconnaissance de l'engagement constant du Bénin en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prévention des conflits sur le continent africain. » Sur les dix sièges du Conseil soumis au vote, le Bénin fait donc partie des six nouveaux élus avec le Lesotho, le Gabon, le Maroc, la Somalie et l'Afrique du Sud.

Sur le plan interne, après les législatives, la 10^{ème} législature de l'histoire du pays a élu à sa tête le 8 février le leader du principal parti de la majorité présidentielle, Joseph Djogbénou. L'ex-ministre de la Justice et ancien président de la Cour constitutionnelle était le seul candidat pour ce poste. C'est donc sans surprise qu'il a été élu à l'unanimité par un Parlement intégralement constitué par les deux partis de la majorité au pouvoir, l'Union progressiste-Le renouveau (UP-R) (son parti) et du Bloc républicain (BR). Dans son allocution, Joseph Djogbénou a insisté sur la continuité institutionnelle, soulignant que le changement de leadership ne devait pas remettre en cause le fonctionnement de l'institution dans la lignée de son prédécesseur, Louis Gbèhounou Vlavanou.

Réouverture du corridor de Tsamiya-Kamba

Le corridor de Tsamiya-Kamba permettant le passage du Bénin au Niger via le Nigeria, est de nouveau ouvert depuis le 9 février, après avoir été fermé durant plusieurs mois. Cet axe routier transfrontalier entre les trois pays est d'une grande importance dans le transit des marchandises provenant du port de Cotonou (Bénin) vers le Niger à travers le territoire nigérian. Une ouverture autorisée par le président nigérian Bola Tinubu « dans le cadre des efforts visant à assouplir les restrictions commerciales tout en préservant la sécurité nationale ». Ainsi, la remise en circulation de ce transit débloque le passage pour plus de 1600 camions chargés de marchandises en direction de Niamey et alors immobilisés sur Cotonou.

La frontière Nigeria-Niger était fermée depuis 2019 pour lutter contre la contrebande. Et celle du Niger-Bénin, maintenue close en raison des tensions diplomatiques entre Cotonou et Niamey depuis 2023. Une situation qui handicapait les convois routiers qui se retrouvaient avec l'alternative du long détour par le Togo et le Burkina Faso. Au-delà de la simple reprise du trafic, cette réouverture traduit une volonté politique de décrispation progressive entre les États concernés, quand bien même elle s'inscrit mieux dans une logique de pragmatisme dans la gestion des tensions régionales. Il apparaît dès lors que le dialogue sous-régional est loin d'être rompu et que les impératifs économiques, notamment pour le Niger enclavé, sont d'importance dans la teneur des décisions diplomatiques dans la sous-région. En ce sens, cette mesure consensuelle entre Abuja, Niamey et Cotonou est de nature à stimuler la coopération sous-régionale et souligner par la même occasion, le rôle stratégique du port de Cotonou dans l'économie du Niger et dans les échanges commerciaux ouest-africains.

Mali : les FAMA multiplient les offensives contre les groupes armés terroristes

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Pour rappel, le Mali fait face à une instabilité sécuritaire persistante depuis 2012, marquée par la progression de groupes armés dans plusieurs régions du pays, nécessitant une vigilance accrue des autorités et des forces de défense.

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont mené plusieurs opérations militaires d'envergure à l'ouest de Ségou, ayant conduit à la neutralisation de plus d'une trentaine de combattants armés, selon un communiqué de l'État-Major général des Armées.

Ces offensives ont notamment visé un premier groupe repéré alors qu'il tentait d'accoster sur la rive gauche du fleuve Niger. Une dizaine d'assaillants ont ainsi été interceptés. Une seconde intervention a ensuite permis de neutraliser un autre groupe circulant à moto dans la même zone.

Le Chef d'État-Major a annoncé la poursuite de ces opérations de lutte contre la menace terroriste sur l'ensemble du territoire malien.

JNIM : diviser pour mieux régner ?

Le JNIM est sur tous les fronts avec comme principale motivation : déstabiliser le pays sur tous les plans. Le pressing est plus intense, les activités du pays ralentissent de jour en jour et ce phénomène paralyse la population et atteint fortement l'économie locale.

Les zones stratégiques telles que Kayes sont ciblées en raison de son important stock d'or.

Insécurité routière quasi quotidienne

Les routes sont devenues particulièrement dangereuses en raison des attaques répétées contre les convois de ravitaillement. Des camions-citernes sont incendiés et plusieurs chauffeurs ont été tués, notamment lors d'une attaque récente dans la région de Kayes ayant causé la destruction de dizaines de véhicules et fait au moins 15 morts. Un chauffeur rescapé témoigne du risque extrême encouru, évoquant un transport de carburant « au prix du sang » et signalant de nombreux disparus parmi ses collègues. En novembre déjà, 27 chauffeurs avaient été tués.

Pénuries massives et économie fragilisée

Les villes encerclées subissent de graves pénuries alimentaires et de carburant, entraînant une flambée des prix et un ralentissement général du commerce. Plusieurs routes restent impraticables, aggravant l'isolement des populations. Cette crise a également poussé le gouvernement à suspendre les cours dans certaines écoles et universités, faute de carburant disponible pour assurer le fonctionnement normal des services.

Paralysie des routes vers le Sénégal après une attaque terroriste contre un convoi

Fin janvier 2026, un convoi de camions-citernes transportant du carburant a été attaqué par des groupes armés terroristes dans l'ouest du Mali, sur l'axe stratégique reliant le pays à la frontière sénégalaise. L'attaque, attribuée au groupe jihadiste JNIM (Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans), a causé au moins 15 morts parmi les chauffeurs routiers, et des dizaines de véhicules ont été incendiés ou détruits sur place.

Cette embuscade s'inscrit dans un contexte plus large de blocage progressif des routes commerciales et d'une offensive jihadiste visant à perturber l'approvisionnement du Mali en carburant et en biens essentiels, aggravant une crise déjà existante depuis plusieurs mois.

Grève et paralysie des corridors commerciaux

En réaction, le Syndicat national des chauffeurs et conducteurs routiers du Mali (Synacor) a décrété une grève sur le principal corridor routier vers le Sénégal. Les routiers exigent notamment le rapatriement des dépouilles de leurs collègues tués avant toute reprise du travail.

Cette paralysie des axes stratégiques a des conséquences économiques et logistiques importantes. Le transport de marchandises entre le Mali et ses voisins est arrêté ou fortement réduit, avec des risques de perturbation des chaînes d'approvisionnement régionales. Le blocage des routes ralentit par ailleurs le commerce et accroît les coûts de circulation des biens.

Contexte sécuritaire et économique

L'attaque survient dans un climat d'insécurité croissante où le JNIM applique des tactiques de blocus et de sabotage des routes principales pour étouffer l'économie malienne. Depuis 2025, ce groupe jihadiste a multiplié les attaques contre des convois de carburant venant des pays côtiers, cherchant à exploiter la dépendance du Mali à ces routes d'approvisionnement.

Au-delà du désœuvrement : Quand l'orpaillage clandestin tue au Sénégal

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Un nouvel accident tragique s'est produit le 8 février 2026 dans la région de Kédougou (sud-est du Sénégal), sur un site d'orpaillage illégal situé à Gamba-Gamba.

Selon les autorités locales, au moins deux personnes ont trouvé la mort après qu'un éboulement soudain de terrain a enseveli une partie du site alors que de nombreux orpailleurs travaillaient dans des conditions extrêmement précaires. Trois autres individus ont été légèrement blessés, tous de nationalité étrangère. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital régional de Kédougou, tandis que les recherches ont dû être interrompues temporairement à cause de la dangerosité du lieu.

Ce drame met en lumière les risques humains majeurs de l'exploitation aurifère clandestine, qui attire de nombreux travailleurs en dehors des circuits sécurisés, souvent sans encadrement institutionnel, ni respect des normes de sécurité. Cette activité illégale persiste malgré les opérations de démantèlement et les efforts de la gendarmerie et de l'armée pour sécuriser la zone.

Tensions à l'UCAD : colère après la mort d'un étudiant

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) a été secouée par de violents affrontements entre étudiants et forces de l'ordre, dans un contexte de mécontentement lié aux mauvaises conditions de vie sur le campus, notamment la fermeture des restaurants universitaires et les difficultés sociales.

Lors de ces échauffourées, Abdoulaye Ba, étudiant en deuxième année de médecine, a perdu la vie. Ce décès a provoqué une vive émotion et une colère profonde au sein de la communauté estudiantine, qui dénonce une répression excessive et un manque de considération de la part des autorités.

Les étudiants expriment un sentiment d'abandon, déclarant être « affamés, trahis et déçus ». Leur frustration vise également certaines figures politiques, notamment Ousmane Sonko, envers qui ils disent ressentir une forte déception, estimant que les attentes placées en lui n'ont pas été satisfaites face à cette crise.

Le Centre des Oeuvres Universitaires de Dakar (COUD) a par ailleurs fermé le campus social, obligeant de nombreux étudiants à quitter les lieux, ce qui renforce davantage la tension.

Cette crise ravive le débat sur la gestion des revendications étudiantes et sur l'usage de la force dans les espaces universitaires.

Farba Ngom : liberté provisoire confirmée par la justice sénégalaise

Dans l'affaire judiciaire impliquant Mouhamadou Ngom, plus connu sous le nom Farba Ngom, la Chambre d'accusation a rendu une décision importante le 12 février 2026. Elle a confirmé la liberté provisoire accordée précédemment au député-maire d'Agnam (Matam), malgré l'opposition du Parquet financier. Cette décision intervient dans une affaire complexe mêlant des accusations financières, politiques et médiatiques.

Depuis plusieurs mois, Farba Ngom est au cœur d'une procédure judiciaire très suivie, où il est notamment visé par des accusations portant sur des détournements de fonds publics, blanchiment de capitaux et autres infractions graves. Des révélations antérieures de la ministre de la Justice ont pointé l'usage illégal de téléphones portables en détention et des échanges intensifs avec des personnalités politiques et médiatiques, ce qui a porté l'affaire au-delà d'un simple dossier pénal classique.

La confirmation de sa liberté provisoire signifie qu'il pourra sortir de détention sous contrôle judiciaire, sauf si le parquet se pourvoit en cassation dans les délais légaux. La décision renforce le débat sur la justice, l'immunité parlementaire et l'équilibre des pouvoirs au Sénégal, et illustre la manière dont les procédures judiciaires s'articulent avec les enjeux politiques dans le pays.

Arrestations massives liées à des accusations d'homosexualité et actes connexes

Au Sénégal, plusieurs arrestations récentes ont suscité une vive controverse autour de charges liées à des “actes contre nature”. Dans le cadre d'enquêtes menées par les forces de sécurité, au moins 12 personnes ont été interpellées, dont deux célébrités publiques un animateur de télévision et un chanteur pour des accusations comprenant actes contre nature, transmission volontaire du VIH et “conspiration criminelle”.

Les organisations de défense des droits humains, comme Stop Homophobia, ont exprimé leur préoccupation face à ces arrestations, rappelant que les relations consensuelles entre adultes de même sexe restent pénalement réprimées au Sénégal et exposent les personnes LGBTQIA+ à des poursuites, des arrestations arbitraires et une stigmatisation sociale forte.

Dans ce contexte, la controverse est amplifiée par des débats dans les médias et sur les réseaux sociaux : certains observateurs dénoncent une instrumentalisation des affaires liées à l'homosexualité dans un climat où la société sénégalaise est très conservatrice sur ces questions, tandis que d'autres insistent sur la nécessité de faire respecter la loi en vigueur.

Arrestations dans une affaire de réseau criminel transfrontalier lié à l'exploitation sexuelle et à la transmission du VIH

Parallèlement aux arrestations pour "actes contre nature", les autorités sénégalaises ont interpellé 14 personnes dans un important dossier de réseau criminel présumé, impliquant des infractions bien plus graves, notamment pédophilie organisée, proxénétisme, viols sur mineurs de moins de 15 ans, actes sexuels filmés, et transmission volontaire du VIH/SIDA.

Cette opération, menée en coordination avec des enquêteurs français, aurait permis de démanteler un groupe transnational actif depuis plusieurs années et dont certains membres seraient accusés d'avoir forcé des garçons à des actes sexuels avec des hommes, souvent contraints à subir des relations non protégées, selon les déclarations officielles.

Les suspects ont été présentés devant un juge et doivent répondre de charges particulièrement lourdes. Les autorités ont également appelé les citoyens à soutenir les enquêtes en partageant des informations pertinentes via une ligne téléphonique gratuite mise à disposition du public.



De la guerre des drones au Sahel et au Nigeria

Timbuktu Institute – Semaine 2 - Février 2026

Dans les conflits actuels au Sahel et au nord du Nigeria, l'usage des drones est devenu un élément central des affrontements. Cette technologie, autrefois réservée aux armées régulières, est désormais intégrée dans les stratégies de combat des groupes terroristes, qui s'en servent pour surveiller, attaquer ou semer la peur. Cette évolution marque une transformation du terrorisme dans la région, où les capacités militaires des insurgés se modernisent rapidement. La généralisation des drones rend les opérations plus complexes, augmente les risques pour les forces de sécurité et expose davantage les populations civiles.

Les États-Unis renforcent leur position stratégique au Nigeria

Le Nigeria occupe une place de plus en plus importante dans la stratégie sécuritaire des États-Unis en Afrique de l'Ouest. Washington a renforcé sa coopération avec Abuja à travers un soutien militaire limité, principalement axé sur la formation, le renseignement et l'appui stratégique face aux menaces djihadistes comme Boko Haram et l'État islamique en Afrique de l'Ouest. Cette présence américaine s'inscrit aussi dans une compétition géopolitique plus large, où les puissances cherchent à consolider leur influence dans une région marquée par le recul de certains acteurs traditionnels et la montée d'autres partenaires internationaux.

Pressions américaines sur Abuja concernant les violences religieuses

Aux États-Unis, des élus cherchent à imposer davantage de responsabilité au gouvernement nigérian face aux violences persistantes touchant certaines communautés religieuses. Un projet de loi vise à renforcer le contrôle diplomatique et à envisager des sanctions ciblées contre des responsables jugés inactifs ou complices. Cette initiative met en lumière les préoccupations croissantes autour de la protection des minorités et du respect des libertés religieuses. Le Nigeria, de son côté, conteste l'idée de persécutions systématiques et insiste sur le fait que l'insécurité actuelle est avant tout liée à des conflits armés et communautaires complexes.